

point de vue...

Les projections de l'INSEE à l'horizon 2040 inscrivent le grand littoral métropolitain dans une dynamique démographique soutenue. Cette attractivité résidentielle est dopée par la vitalité de l'économie de la région de
Saint-Nazaire, aujourd'hui en cycle haut et générant un afflux grandissant d'actifs présents, pour une partie d'entre eux, à titre temporaire sur le territoire.
Ces dynamiques impactent les marchés immobiliers et invitent à porter un regard particulier sur la question de l'hébergement temporaire. Réponse aux besoins d'actifs de plus en plus mobiles et multipliant les contrats courts et/ou saisonniers, ces modes d'habiter (colocations, locations de courte durée) ne se limitent pas à des situations subies ou précaires relevant plutôt de l'hébergement d'urgence.
Les résidents temporaires sollicitent majoritairement le parc d'habitat classique. En cela, cette dynamique favorise le développement de concurrences entre les demandes de logement dans un contexte déjà tendu. Entre opportunité et risque, ces demandes singulières doivent être prises en compte afin de proposer une offre de logements équilibrée sur le territoire.

lire la publication